



04.12.2023 16:55:25 SDA 0125bsf

Suisse / KGE / Genève (ats)

Politique, 11099200, Economie et finances, équipement et immobilier, 11099400, 11099000

La Fondation PAV se dote d'une charte pour un urbanisme de qualité

A Genève, la Fondation Praille-Acacias-Vernets (PAV) a publié lundi sa Charte sur la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale. Objectif: assurer un urbanisme de haute qualité dans le périmètre du PAV, où la fondation est un propriétaire foncier majoritaire.

La Charte est composée de six thématiques déclinées en 16 objectifs généraux, a annoncé lundi la Fondation PAV. Elle vise à concilier sa stratégie foncière avec les nouveaux défis environnementaux et sociétaux. Elle intègre ainsi les enjeux de la transition écologique pour des constructions plus performantes. Elle veut valoriser la nature en ville et favoriser le lien social.

La Charte n'est pas un règlement, mais elle invite l'ensemble des acteurs et bâtisseurs à s'engager en faveur de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Les niveaux d'exigences seront définis de manière proportionnée pour être adaptés aux différents types d'édifices et à chaque projet, tout en assurant leur viabilité économique.

En réalisant des opérations immobilières exemplaires et innovantes sur ses terrains, la Fondation PAV espère inspirer les autres propriétaires du projet. La Charte document s'ajoute à la politique des prix, présentée en septembre. Elle sera complétée, d'ici à janvier, par un troisième outil relatif à l'attribution des terrains.